

MOTION SANS PRÉAVIS

«QUE l'Assemblée nationale prenne acte du fait que la Chambre des communes a entériné le 27 novembre dernier, par une forte majorité et avec l'appui des chefs de toutes les formations politiques représentées au Parlement canadien, la motion présentée par le Premier ministre du Canada visant à reconnaître que les Québécois forment une nation au sein d'un Canada uni. »

QUE l'Assemblée nationale se réjouisse de ce geste significatif et affirme que celui-ci représente un progrès important pour le Québec, les Québécois et les Québécoises.

Présentée par le Premier ministre du Québec, le 28 novembre 2006



